

COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE  
SECRETARIAT PERMANENT

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° AMI/002-2012/CNT**  
**MISSION D'ÉTUDE DU PARCOURS DE LA FIBRE OPTIQUE**  
**POUR LE PROJET DE DORSALE NATIONALE GABONAIS**  
**(CENTRAL AFRICAN BACKBONE – RÉPUBLIQUE GABONAISE)**

Le Gouvernement Gabonais a reçu un Fonds de Préparation de Projet (PPA) de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût de participation au Consortium ACE et pour financer des études préalables nécessaires. Il a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre des marchés relatifs à des services de conseils.

Le projet CAB Gabon fait partie du programme régional CAB (dorsale fibre optique en Afrique Centrale), qui vise à contribuer à augmenter l'extension géographique des réseaux large bande et à réduire des coûts de services de communications en Afrique Centrale. Le Gabon a des coûts de connectivité internationale élevés.

Ce contexte couplé à un manque d'infrastructure nationale en matière de fibre optique a créé un environnement difficile pour la disponibilité et l'extension de services d'Internet et d'autres applications de télécommunications sur l'ensemble du territoire. Ces facteurs limitent le potentiel du Gabon à créer des emplois supplémentaires, à augmenter la production de biens et services divers, et à développer un système de commerce compétitif avec le reste du monde.

La Phase 1 du Backbone National qui fait l'objet du présent avis envisage de déployer la fibre optique sur deux types de parcours. L'un emprunterait la voie ferroviaire du Transgabonais, de Libreville à Franceville et l'autre, les tronçons routiers Lekoni / Koula-Moutou en passant par Franceville, Moanda et Lastourville, et Franceville / Lekoko en direction de la frontière pour rejoindre le projet de fibre optique du Congo qui aboutit à la ville de Mayoko.

L'objectif de ce mandat est de permettre au Gouvernement du Gabon de réaliser une Etude du Parcours de la Fibre Optique pour le projet de Dorsale Nationale Gabonais qui détaillera les parcours en y incluant la spécification des tronçons entre les différents sites et des points de sortie.

Le présent avis a ainsi pour objectif de s'assurer de la réalité des conditions de travail et de recueillir les informations suffisantes et pertinentes à inclure dans l'Appel d'Offre.

Les services de Cabinet de Conseil vont couvrir :

- a) La reconnaissance et le marquage du tracé/alignement du câble selon l'alternative approuvée ;
- b) Le piquetage et relevé topographique du tracé du câble chaque 50 mètres ainsi qu'en certains points particuliers ;
- c) L'identification et la localisation des chambres de tirage, des passages et des traversées ;
- d) La reconnaissance des points géotechniques du tracé (points sensibles, rapport géotechnique, etc.) ;
- e) La production du profil longitudinal et des profils transversaux des différentes conditions ;
- f) La conception des différents types d'ouvrages et l'adaptation aux conditions existantes ;
- g) La localisation des stations de distribution ;
- h) Les plans architecturaux des stations de distribution ;
- i) Les dessins détaillés concernant les types de traversée (pont, tunnel, bâtiment, aérien) ;
- j) Les dessins détaillés concernant les différents types de passages (route, chemin de fer, rivière, aérien et autre)
- k) Les spécifications techniques et clauses techniques particulières selon les normes en vigueur (ciment, sable, MG, tuyaux PEHD, tuyaux PVC, acier, autre) en fonction de la nature des sols et de l'habitat le long du tracé, leur vérification et les procédures à respecter ;
- l) Le calcul des distances entre tous les points ;
- m) La prise de photos le long du chemin de fibre ;

n) Le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) avec une granularité suffisante pour pouvoir notamment différencier les coûts de génie civil en fonction de la nature du terrain ;

o) La collecte des données permettant de réaliser une analyse d'impact environnemental et social de la fibre, et en particulier (la liste n'est pas exhaustive):

- forêts, parcs et autres aires protégées et habitats fauniques traversés (superficie à déboiser ou nombre d'arbres à abattre) ;
- cours d'eau, lacs et autres zones humides traversés ;
- nombre d'habitations traversées et autres terrains privés traversés ;
- nombre d'infrastructures socioéconomiques dans l'emprise (écoles, centres de santé, puits, maisons communautaires, etc.) traversées ;
- nombre de champs agricoles traversés et types de cultures ;
- lieux de cultes et autres sites sacrés traversés ;
- zones spécifiques aux peuples autochtones traversées ;

Les Cabinets de Conseil (Bureaux d'études, Cabinets d'Ingénierie, ...) internationaux et nationaux intéressés et éligibles, sont invités à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services décrits ci-dessus (brochures, références en contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des qualifications requises, etc.).

Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

- Lettre de candidature ;
- Fiche de présentation du Cabinet de conseil (domaine d'expertise et ressource du Consultant, brochure, plaquette, site web, ...)
- Expérience générale du candidat durant les cinq (5) dernières années ;
- Références récentes (trois dernières années) et pertinence en missions similaires, équivalentes ou de même complexité technique avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution, état des réalisations) ;
- Etat des personnels clés et appui disponibles (qualifications nécessaires à la réalisation de la mission) ;
- Curriculum vitae du personnel clé proposé.

A l'issue de la manifestation d'intérêt, il sera établi une liste restreinte de six (06) bureaux qui seront consultés, en vue de la sélection définitive du prestataire sur la base de l'appréciation de la Qualification de Consultant (QC) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives " Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale – Mai 2004 – Version Révisée Octobre 2006 ". Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : **Commission Nationale des TIPPEE B.P. 22 Libreville – Gabon ou par téléphone au n° (241) 76.58.30, GSM (241) 05.19.04.10 ou par Fax au n° (241) 76.58.31 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) ou par courrier électronique à : [tippeegabon@cntippee.org](mailto:tippeegabon@cntippee.org). Les plis porteront la mention suivante « Manifestation d'intérêt pour la réalisation de l'Etude du Parcours de la Fibre Optique pour le projet de Dorsale Nationale Gabonais dans le cadre du projet Central African Backbone (CAB) ».**

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français et en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) et doivent parvenir par voie postale (normale, recommandée, ou rapide) ou par dépôt direct à l'adresse suivante, au plus tard le **28 février 2012 à 12 h 00 (heure locale GMT + 1)**, à l'adresse suivante :

**Commission Nationale des TIPPEE,**  
**Quartier Glass Immeuble Volvo (2ème étage)**  
**B.P. : 22 Libreville – Gabon.**